

LES FEMMES DANS LE DISCOURS SYNDICAL

*Cette communication était présentée au Colloque du GREMF qui a eu lieu à l'Université Laval à Québec le 4 mai 1985.

Nadine Jammal

The author examines the place of women and the feminist struggle within union ideology. She asks whether a Marxist approach such as that held by unions in the 1970s would allow for an analysis of the many aspects of women's exploitation. Dealing with the period 1970-84, she attempts to show the gradual development of a specifically women's struggle.

Prior to the establishment of the Status of Women Councils, the women's struggle was perceived by the unions as simply one aspect of the overall struggle of workers. The establishment of the Councils brought with it the separation of the women's struggle and specific lobbying for equal pay for equal work, maternity leave, etc. The 1980s saw increased polarization and women calling for union representation geared specifically to women's demands.

Unionised women are now beginning to use feminist analyses in their critiques of their labour situation and of union organisations.

En commençant ma thèse de maîtrise, mon intérêt pour le sujet était double. D'une part, j'avais un intérêt théorique: je voulais savoir si, avec une approche marxiste, telle qu'employée par les syndicats québécois, notamment la CSN et la CEQ, dans les années 70, on pouvait analyser les multiples aspects de l'exploitation des femmes. D'autre part, j'avais aussi un intérêt en ce qui concerne la place des femmes et la lutte féministe dans l'idéologie syndicale.

À partir des quelques documents que j'avais lus sur le sujet et de mon expérience militante, entre autres au Front-Femmes du Sommet populaire de Montréal, qui réunissait les femmes des mouvements féministes, des groupes populaires et du mouvement syndical, j'ai formulé deux hypothèses de recherche:

- la première est qu'en utilisant un discours marxiste, les syndicats ont relégué à l'intérieur de leur discours

et de leurs pratiques la lutte des femmes au second plan en la présentant comme un des aspects d'une lutte plus globale qui serait la lutte des travailleurs;

- la deuxième est qu'il se développe, depuis quelques années, un discours féministe à l'intérieur même du mouvement syndical, discours selon lequel la lutte des femmes n'est pas uniquement une lutte pour le droit au travail, mais bien une lutte qui doit se faire aussi sur le terrain des conditions de vie des femmes; c'est, de plus, une lutte qui doit questionner les organisations syndicales en tant que telles à partir des préoccupations quotidiennes des femmes.

À partir de ces deux hypothèses et des documents syndicaux que j'ai étudiés, j'ai divisé en trois périodes le discours de la CSN-CEQ sur la condition des femmes.

La première période, de 1970 à 1974, est celle du discours syndical avant et pendant la formation des comités de condition féminine, où l'on parlait des femmes non pas en tant que syndiquées mais en tant que femmes de travailleurs, en tant que soutien à la lutte des travailleurs. Ainsi, Marcel Pépin, en parlant des nouvelles forces montantes au Québec, affirme lors du 45^e Congrès de la CSN en 1972: "Heureusement, une nouvelle jeunesse monte, les femmes québécoises sortent de leur mutisme et délaissent la résignation pour voler au secours de leurs hommes."

En 1973-1974, on assiste à la formation des comités de condition des femmes à la CSN et à la CEQ. Les mandats de ces comités se résument comme suit: à la CSN, il s'agit de produire un document pour le prochain congrès, celui de 1976, en ce qui concerne la condition des femmes sur le marché du travail, dans la famille et dans le monde syndical; à la CEQ, on souligne que le rôle principal du comité vise à "susciter la participation des membres à l'élaboration d'une politique sur la condition de la femme en

relation avec la libération de la classe ouvrière".

Par cette dernière phrase, on peut voir que les principes moteurs qui ont guidé l'action des comités de condition des femmes durant la décennie des années 70 sont présents, dans le discours, depuis le début de leur formation. Ces principes sont les suivants:

- la lutte des femmes doit être intégrée à la lutte des travailleurs, ce qui veut dire qu'elle doit être prise en charge par tous les membres de la centrale, mais aussi qu'elle n'a pas vraiment de spécificité propre. Ou bien, quand on parle parfois de spécificité, ceci signifie simplement que sur le marché du travail, les femmes sont plus exploitées que les hommes parce qu'elles ont un salaire moindre et des conditions de travail moins avantageuses en raison de leur double fonction de mère et de travailleuse.
- le deuxième principe est qu'il n'est pas question, dans le discours syndical, d'autonomie de la lutte des femmes. Cette lutte est un des aspects de la lutte, plus large, de la classe ouvrière contre le système capitaliste.

Pendant la deuxième période que j'ai identifiée et qui s'étend de 1974 à 1980, les femmes sont donc d'abord considérées comme des travailleurs, et j'emploie à dessein le terme de "travailleurs" et non pas de "travailleuses". Ce que l'on revendique dans les syndicats, ce que les comités de condition des femmes revendiquent, c'est l'égalité entre hommes et femmes sur le marché du travail. Ce qui dominera pendant cette période, c'est une idéologie que Mona-Josée Gagnon qualifie dans *Les femmes vues par le Québec des hommes*, d'idéologie d'indifférenciation sexuelle. Mona-Josée Gagnon écrit à ce sujet:

Le fait de mettre des enfants au monde étant considéré ici comme un travail éminemment social, il faut protéger plus

que jamais l'état de grossesse et empêcher que cette particularité n'entraîne une discrimination à l'égard des femmes. À part ces distinctions qui sont la juste reconnaissance de la contribution lourdement physique que les femmes apportent à la société, aucune distinction ne saurait se justifier dans les traitements accordés aux hommes et aux femmes, car rien ne les distingue plus.

Durant cette période, les comités de condition des femmes à la CSN et à la CEQ formulent quatre revendications qu'ils considèrent comme prioritaires et qui reflètent bien cette idéologie d'indifférenciation sexuelle. Ces quatre revendications sont:

- à travail égal, salaire égal;
- des congés de maternité;
- des garderies gratuites et contrôlées par les usagers/usagères;
- le droit à l'avortement libre et gratuit.

Cette dernière revendication ne sera considérée comme priorité par la CSN qu'en 1978.

Jusqu'en 1980, donc, il s'agissait essentiellement de faire en sorte que les femmes aient droit au travail social ou que la maternité n'empêche pas les femmes de devenir des travailleuses salariées.

La troisième période que j'ai identifiée dans l'idéologie syndicale s'étend de 1980 à 1984. Pendant cette période, on remarque plusieurs changements dans le discours des comités de condition des femmes.

D'abord, on refuse les affirmations unitaires du type "travailleurs-travailleuses, même combat" pour mettre en évidence la situation réelle des femmes sur le marché du travail et les problèmes qu'elles rencontrent dans leur vie de tous les jours. On parle de discrimination à l'embauche, de difficulté d'accès à la syndicalisation, de harcèlement sexuel au travail et dans la rue, de violence faite aux femmes, de pornographie, etc. . . . Les syndiquées sont donc présentées ici à la fois comme des femmes et comme des travailleuses.

Aux quatre revendications prioritaires qui j'ai énumérées plus haut, on en ajoute d'autres qui sont:

- pour des politiques d'accès à l'égalité (action positive) et dans les com-

pagnies et dans les centrales syndicales;

- contre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail et dans la rue;
- contre la violence faite aux femmes;
- pour un syndicalisme à l'image des femmes.

Cette dernière revendication est celle qui reflète le mieux le changement de mentalité des militantes de la CSN et de la CEQ à l'égard du syndicalisme.

Réclamer un syndicalisme qui corresponde plus à ce que sont les femmes, qui colle de plus près à leur réalité quotidienne est très différent et a des répercussions beaucoup plus larges que de réclamer uniquement l'égalité entre les hommes et les femmes sur les marchés du travail, ce qui ne veut pas dire qu'à partir de 1980, cette égalité soit déjà atteinte, loin de là.

Réclamer un syndicalisme à l'image des femmes signifie que les militantes, à partir de leur position de dominées dans le milieu syndical, critiquent les pratiques des centrales, notamment:

- le ton des réunions qu'elles considèrent souvent comme trop agressif, fort peu à l'image de la façon d'intervenir des femmes;
- le manque de démocratie à la base, le manque aussi dans la circulation de l'information;
- les horaires du militantisme;
- le cumul des dossiers par un petit nombre de militants, etc.

Tout se passe, disent les femmes, comme si le syndicalisme était formé uniquement d'hommes qui peuvent passer tout leur temps à militer, qui sont continuellement au courant des dossiers et dont les conjointes n'ont rien d'autre à faire que de s'occuper des soins du ménage et de préparer leurs valises lorsqu'ils partent en week-end de négociation.

En fait, ce que les femmes font lorsqu'elles analysent en ces termes leur place dans le mouvement syndical, c'est qu'elles mettent le syndicalisme à l'épreuve du féminisme.

Les contraintes de la recherche

J'en arrive à parler des contraintes ou plutôt des problèmes que j'ai pu rencontrer au cours de ma démarche. Comme j'ai travaillé essentiellement à partir de documents syndicaux, tout en ayant quelques entrevues avec les femmes des comités de condition féminine qui, je dois le dire, se sont montrées particulièrement coopérantes, je vais surtout parler ici des problèmes que j'ai rencontrés au niveau théorique ou plutôt des problèmes inhérents à mes hypothèses de recherche.

Mon premier problème a consisté à définir ce que j'entendais par un discours féministe et à adapter cette définition à la réalité des femmes dans le mouvement syndical. Pour forger cette définition, je me suis surtout servie des analyses féministes matérialistes, celles de Collette Guillaumin et de Christine Delphy et des analyses qui ont été développées par les groupes autonomes de femmes, notamment par la presse féministe québécoise dans les années 70.

Ce que j'ai adopté comme définition, c'est qu'une perspective féministe est celle qui se concentre sur les rapports de domination entre les sexes et qui considère la société actuelle non pas uniquement comme étant capitaliste, mais aussi comme étant patriarcale, c'est-à-dire maintenant les femmes dans des conditions d'exploitation à la fois au niveau économique et aux niveaux sexuel et idéologique. Cette perspective tend à présenter les femmes non seulement comme des travailleuses mais aussi comme des femmes, c'est-à-dire subissant une double domination. Ce qui est différent de considérer la lutte des femmes uniquement comme un des aspects de la lutte des travailleurs. La perspective féministe est aussi, selon moi, une perspective qui, à partir de la position des femmes dans la société, critique les pratiques syndicales en tant que telles. Ce qui, il y a cinq ou six ans, n'était absolument pas admis: on pouvait critiquer les attitudes des patrons envers les femmes, mais jamais les attitudes des hommes envers les femmes à l'intérieur d'une même unité syndicale. On ne pouvait jamais affirmer que les relations de pouvoir se situaient là aussi.

L'autre contrainte est une contrainte que j'appellerais plus personnelle. Elle consistait à garder continuellement à l'esprit que le seul fait d'intégrer la lutte

des femmes à la lutte des travailleurs et de faire adopter par les centrales cette idéologie que Mona-Josée Gagnon qualifie d'indifférenciation sexuelle a été le fruit d'une longue lutte dans le milieu syndical et que cette lutte n'est pas encore gagnée, loin de là.

Il s'agissait donc de ne pas plaquer des critères que j'avais définis d'avance comme étant les caractéristiques d'un discours féministe (qui selon moi, est plus qu'un discours pour l'égalité des hommes et des femmes sur le marché du travail) sur la réalité du monde syndical.

Ma dernière contrainte a consisté à faire la différence entre le discours et les pratiques: si les syndicats peuvent adopter lors des congrès des positions de principe en faveur de l'égalité des sexes sur le marché du travail et dans la société en général, cela ne veut pas dire automatiquement que ces positions vont être appliquées dans la pratique. Les militantes syndicales me l'ont fait remarquer à plusieurs reprises au cours de ma recherche.

Au terme de mes travaux, je reste avec deux questions sans réponse que je vous laisse en guise de conclusion. Le syndicalisme pourra-t-il s'adapter aux exigences des femmes, c'est-à-dire intégrer les préoccupations quotidiennes de celles-ci dans les objectifs de lutte syndicale et considérer la lutte des femmes comme étant autonome et distincte par rapport à la lutte des travailleurs? Cette question est une question sur l'avenir du mouvement syndical, parce que quelques militantes parlent de former des syndicats autonomes de femmes bien que cette tendance soit plutôt minoritaire.

Ma deuxième question est d'un autre ordre: *Comment se fait-il qu'à un moment où l'on parle de démobilisation et de mort du féminisme, les syndicalistes, elles, commentent (ou ont commencé il y a trois ou quatre ans) à se servir des analyses féministes pour mettre en lumière leur position de dominées et pour faire critique des centrales syndicales?*

Le féminisme serait-il alors plus vivant qu'on ne le pense et en train d'influencer de plus en plus l'approche des femmes qui militent dans des groupes mixtes?

Je vous laisse là-dessus.

Nadine Jammal est étudiante au doctorat en Sociologie à l'Université Laval à Québec.

Canadian Research Institute for the Advancement of Women/CRIAW
 Institut canadien de recherches sur les femmes/ICREF
 is introducing/vous présente

feminist perspectives féministes

an exciting new series of topical, provocative papers and essays, in a new attractive format. The first paper of the series is **Lament for a "Patriarchy Lost"?** - **Anti-feminism, Anti-abortion and R.E.A.L. Women in Canada** by Karen Dubinsky of Carleton University. This thought-provoking paper challenges feminists to reassess the impact and significance of the rise of right-wing women's organizations in Canada.

une nouvelle série d'essais ou articles d'actualité sur le vécu des femmes, dans un nouveau format attrayant. Le premier numéro de la série s'intitule **Lament for a "Patriarchy Lost"?** - **Anti-feminism, Anti-abortion and R.E.A.L. Women in Canada**, par Karen Dubinsky de l'Université Carleton. Cet article lance un appel aux féministes afin qu'elles ré-évaluent l'impact et l'importance de la montée des organismes féminins de droite au Canada.

Price/Prix: \$2.75 & \$0.75 postage/frais de poste.

Title Word Index

or KWIC Index is a computerized index that lists articles from feminist periodicals plus items about women published in other academic and popular journals. It serves to fill the gap between publication of the periodicals and publication of detailed subject indexes later on.

Three issues are published per year, and a fourth cumulative issue incorporating all three is also produced for use by libraries and institutions.

Mots-clés en contexte

est un répertoire informatisé d'articles publiés dans les revues féministes ou spécialisées. Il permet une référence rapide aux titres d'articles récents, avant que des répertoires plus détaillés ne soient disponibles.

Trois numéros paraîtront chaque année, et un quatrième numéro cumulatif sera publié à l'intention des bibliothèques et des organismes.

Prepaid order only from: **Commandes payées à l'avance de:**
CRIAW / ICREF

Suite 408, 151 Slater, Ottawa, Ontario K1P 5H3
 (613) 563-0681 563-0682

SUBSCRIPTION/ABONNEMENT

3 issues covering 12 months (May '85 - May '86)	member / non-member membre / non-membre
3 numéros sur 12 mois (de mai '85 à mai '86)	\$ 20.00 / \$ 35.00
Cumulative issue covering May '84 - May '85:	
Numéro cumulatif pour la période mai '84 à mai '85:	\$ 20.00 / \$ 35.00